

Fiche de poste de la Commission Vie locale

- La commission participe à différentes manifestations liées à la vie de la commune (exemple carnaval, forum des associations, virades de l'espoir...) ainsi qu'aux événements occasionnels validés par le conseil d'administration.
- La commission prévoit pour chaque type de manifestation un prévisionnel des dépenses qu'elle soumet au dernier Conseil d'Administration de l'année N-1. Elle dispose d'un budget fixé par le bureau pour chaque manifestation.
- La commission organise le repas annuel de l'association.
- La commission assiste aux réunions organisées par le CCAA ou les organismes concernés par ces différentes manifestations.
- La commission peut faire appel aux membres de l'association pour la mise en œuvre de ces différentes manifestations.

i